Image not found or type unknown

Renouvellement du Titre de Séjour pour salarié démissionnaire

Par **winger**, le **29/05/2013** à **10:33**

Bonjour,
Je voulais vous poser une question sur le renouvellement du titre de séjour salarié.
J'ai suis en France depuis 22 mois. Le premier année, j'avais une visa Salarié et a partir de deuxième année j'ai un titre de séjour Salarié.
J'ai démissionné il y a une mois, mais je n'ai pas encore trouvé un nouvel emploi. Mon problème est que mon titre de séjour va bientôt expirer, alors, je voulais vous demander un avis sur mes possibilités de renouvellement du titre.
Apparemment, ce n'est pas possible de faire le renouvellement de titre de salarié si l'étranger a démissionné et se trouve sans emploi au moment de l'expiration du titre; du coup, dans ce cas, quelles sont mes possibilités pour rester en France ? est-ce que je dois obligatoirement abandonner le territoire française ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés